Vers une action de plaidoyer

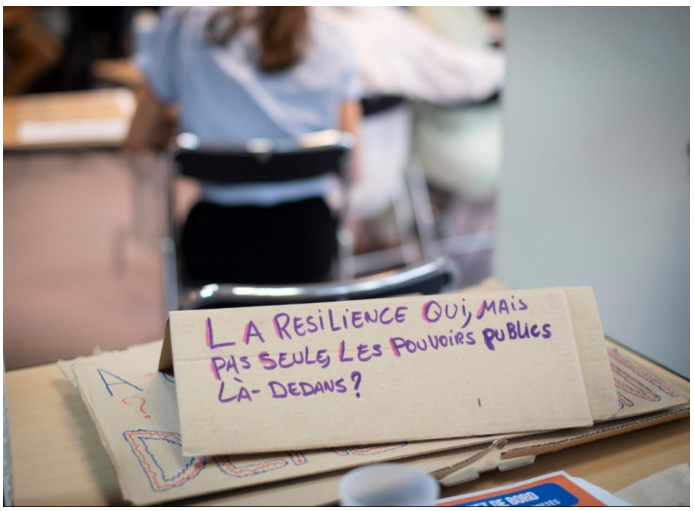

BOUTIQUES SOLIDAIRES

09/03/2026

La filière à Responsabilité Elargie des Producteurs (REP) dédiée aux textiles (créée en 2009 sur le principe pollueur-payeur en s’appuyant sur des solutions issues de l’économie sociale et solidaire), fait face à "une croissance massive des volumes de déchets (+40% depuis 15 ans au niveau mondial)" avec pour conséquence une diminution des débouchés, notamment à l'export, ce qui entrave la rentabilité des installations de collecte et de tri en France.
Face à ces difficultés, le gouvernement a annoncé son intention de réformer cette filière en mai 2025, notamment en révisant le cahier des charges de ReFashion.

Suite à cette annonce, plusieurs organisations, dont le Secours Catholique - Caritas France, ont diffusé un communiqué de presse enjoignant le gouvernement de soutenir la priorité du réemploi et du recyclage à l'issue de cette réforme, et en rappelant que les organisations de l'économie sociale et solidaire "restent majoritaires sur cette filière, assurant la gestion de plus de 70 % des collectes et du tri des TLC usagés dont ils réemploient plus de la moitié. Elles génèrent près de 7 000 équivalents temps plein qui sont, pour beaucoup, des postes en insertion permettant de redonner une seconde chance à des personnes éloignées de l'emploi".

En écho à ce positionnement national et suite à la fermeture de la structure La Tresse en Dordogne (une entreprise d'insertion spécialisée dans la collecte et le tri des déchets textile.), le Périgord Agenais souhaite s'inscrire dans une démarche de réflexion et d'actions autour de ses boutiques solidaires :

- d'une part, en développant le réemploi et la réutilisation des textiles non vendus en boutique solidaire, dans l'optique de diminuer la part de vêtements à destination des déchèteries et ainsi éviter une pollution par enfouissement ou incinération ;

- d'autre part, en contribuant à la lutte contre la fast fashion ;

- et enfin, en s'inscrivant dans la réflexion autour de solutions locales pour le réemploi et le recyclage des textiles.

Pour ce faire, la délégation du Périgord Agenais, développe plusieurs actions.

Depuis janvier 2026, proposition de temps de sensibilisation auprès des bénévoles de boutiques solidaires, afin d'échanger sur le sujet de la fast fashion et de récolter les bonnes pratiques et idées de ces derniers en termes de réemploi, de réutilisation et de diminution des déchets textiles.

Depuis 2025, mise en place dans les boutiques des balances Refashion afin de documenter les flux entrants et sortants.

Mise en place de rencontres avec de nouveaux partenaires.

Réflexion sur la mise en place d’une action de plaidoyer institutionnel en partenariat avec les autres structures touchées par la fermeture de la Tresse et avec les anciens salariés de la Tresse.

Construction d’une journée de formation à destination des bénévoles de boutiques solidaires.

etc.

https://perigordagenais.secours-catholique.org/notre-actualite/vers-une-action-de-plaidoyer